

## OPÉRATIONS PRINCIPALES BUDGÉTÉES

- City Stade et améliorations au stade de Mortemai 126 300 €.
- Travaux d'éclairage public (fonds de concours CCCY) 140 000 €.
- Végétalisation des cimetières 12 000 €.
- Remplacement des chaudières et lumières du gymnase 85 000 €.
- Mise aux normes ou renouvellement des éléments de sécurité incendie 183 500 €.
- Acquisition de matériel pour favoriser les travaux en régie 41 600 €.
- Renouvellement du parc informatique 42 000 €.
- Réparation des voiries et sécurité routière 103 000 €.
- Travaux dans les bâtiments communaux 370 000 €.
- Extension ou renforcement des réseaux électriques 30 000 €.
- Acquisitions et travaux divers (notamment ADAP) 470 781 €.

### Exemples d'investissements

(Acquisition de matériel pour favoriser les travaux en régie)



Installation du grillage pour créer un passage entre le château et le bâtiment de La Poste - juillet 2020



Peinture de l'école Anatole France - juillet 2020

## Impact de la crise du Covid (- 130 000 €)

La construction de ce budget 2020 prend en compte les impacts estimés de la crise du COVID (période de confinement, écoles fermées, baisse de fréquentations dans les centres de loisirs, achats de matériels sanitaires, etc.).

Dans ce cadre, nous avons volontairement anticipé des dépenses de fonctionnement en hausse et des recettes en baisse.

### La taxe d'habitation et foncière

Vous ne payerez plus en 2021 la taxe d'habitation sauf si vous avez une résidence secondaire ou que vos revenus ne dépassent pas le plafond (par exemple pour 4 personnes dans un foyer, il est de 68 753 €).

Nous avons également fait le choix de maintenir les taux d'imposition pour les taxes foncières.

### Un meilleur suivi des investissements

Nous découvrons que l'état général des bâtiments communaux n'a pas été expertisé.

Pour pallier ce manque, une étude de l'état général des bâtiments de la commune a été lancée dès notre arrivée. Et dès 2021, la structuration du budget en investissement sera revue. Afin de donner plus de visibilité et de conformité à la réalité des sommes à engager, il sera présenté sous la forme de prévisions pluriannuelles.



Directeur de la publication : Yves REVEL. 4 000 ex.  
Création maquette et mise en page : Sandrine CROSATO.  
Rédaction : service des finances  
© photos et impression : service communication

# BEYNES

# € 2020

# BUDGET

### Mot du Maire Adjoint aux finances

La construction du budget 2020 s'est faite dans un contexte très particulier. Tout d'abord, notre installation tardive, le 26 mai dernier, n'a laissé que peu de temps pour son élaboration. Ensuite, les finances des 6 premiers mois de l'année ont été contraintes par les engagements pris en 2019, notamment en investissement. Enfin, les incertitudes liées à la pandémie du COVID-19 pèsent sur les décisions à prendre sur le budget de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes.

Aussi, le budget 2020 est à considérer comme un budget de transition.

Les capacités d'investissement de la commune sont réduites du fait d'une dette de près de 8 millions d'euros laissée par l'ancienne mandature. Une restructuration du budget d'investissement a été engagée pour permettre un meilleur suivi des projets et une maîtrise renforcée des dépenses et des recettes tant en matière de subventions à rechercher qu'en matière d'emprunt.

Ce début de mandat oblige à un travail soutenu pour assainir les finances de la commune.

Therry Dolléans

# BUDGET GÉNÉRAL 2020

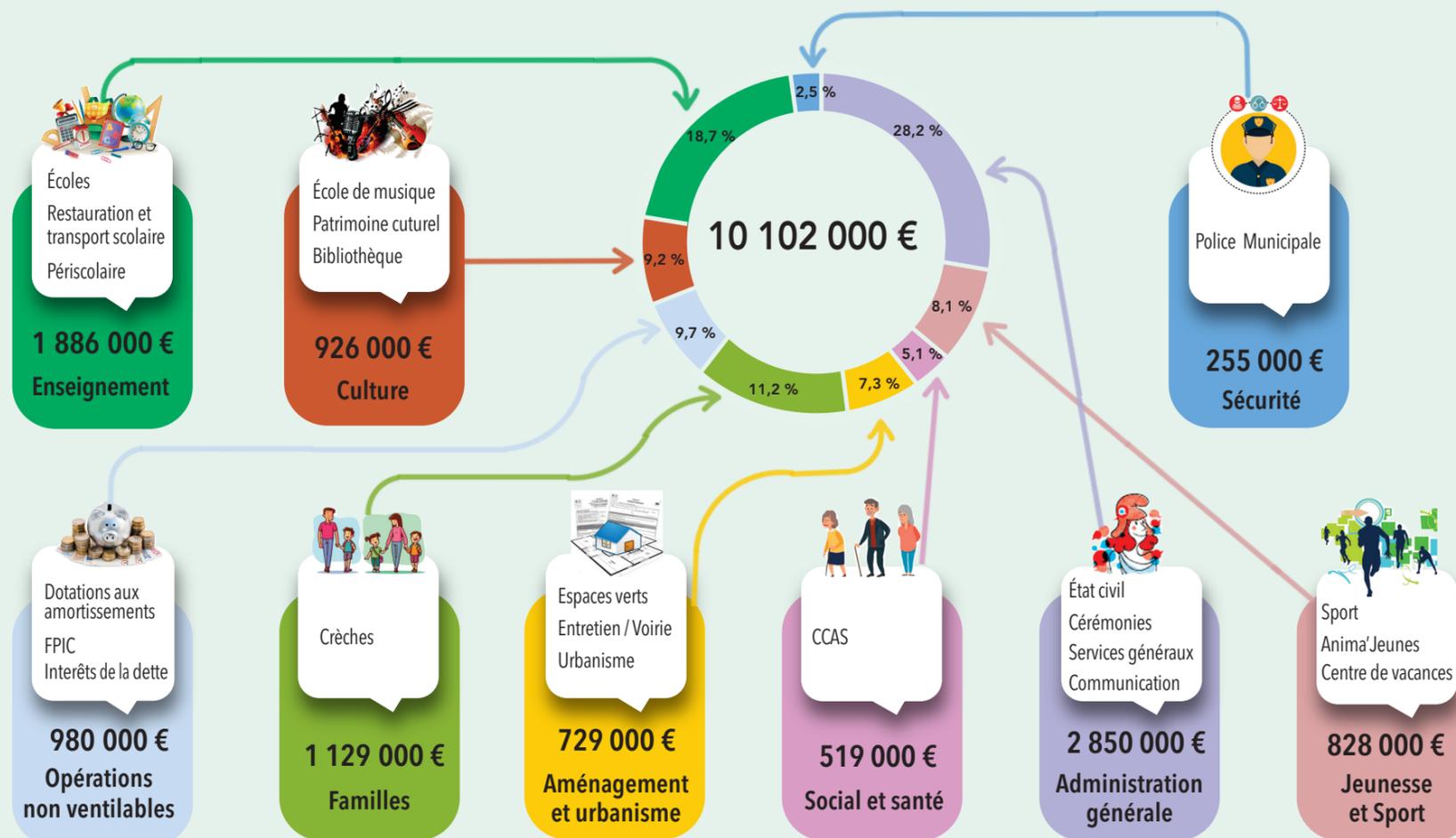
## Situations financières

- Dépenses réelles de fonctionnement / habitant : **1 238,80 €**
- Produit des impositions directes / habitant : **578,45 €**
- Recettes réelles de fonctionnement / habitant : **1 227,94 €**
- Dépenses d'équipement brut / habitant : **1 235,21 €**
- Encours de la dette / habitant : **614,47 €**
- Dotation globale de fonctionnement / habitant : **96,09 €**

## En 2020, la commune renouvelle sa confiance dans ses agents

En 2020, la commune compte **185 agents** (pour un équivalent temps plein de 168). Nous confirmons le choix de fournir des services élevés aux habitants (crèche familiale, École de musique municipale, centre de loisirs, etc.) et de ne pas déléguer ces services à des entreprises privées. Par ailleurs, l'équipe municipale s'efforcera de mettre l'accent sur la formation et les capacités d'évolution professionnelles des agents de la commune pour une meilleure qualité de service.

## Dépenses de fonctionnement



## Compte administratif 2019

Le compte administratif a été voté au conseil municipal du 30 juin 2020. Il est le résultat de l'ancienne équipe municipale.

Il présente en fonctionnement **10 241 210,07 €** de dépenses et **10 630 978,79 €** de recettes.

Excédent de fonctionnement de l'exercice : **389 768,72 €**

En investissement, **2 944 119,75 €** de dépenses pour **3 317 404,02 €** de recettes.

À noter qu'il reste à réaliser **7 791 868,19 €** d'opérations d'investissements (principalement Maison de Santé Pluridisciplinaire et Centre Technique Municipal).

## La dette de la commune

**7 921 660 €**



Il n'est pas prévu de lever un nouvel emprunt d'ici à la fin de l'année 2020.

Malgré la forte progression de la dette (3 740 000 € emprunts signés en février 2020 par l'ancien exécutif) l'objectif de la municipalité sera de limiter l'impact des intérêts de la dette sur les finances.